

Arnaque sur restitution de caution

Par lored, le 02/07/2008 à 13:02

bonjour,

locataire et signataire d'un bail pour un logement conjointement avec mon ami à partir de fev2007 ; j'ai versé la totalité de la caution :1500euros,

suite à des violences conjugales dont le propriétaire, demeurant deux étages en dessous, était au courant, j'ai voulu quitter cet apartement àplusieurs reprise mais mon ami refusait de signer le préavis de départ et me promettait ensuite de se soigner...

lors de ses dernieres promesses, en sept 2007, nous avons entrepris des travaux de rénovation dans le grand couloir de l'apartement : le propriétaire s'étant proposé de participer au dépenses, je lui ai fait passer toutes les factures d'achats de fournitures établies à son nom pour les impots!...

Deux mois apres, le 26 novembre, suite à de nouvelles crises violentes de la part de mon conjoint, le propriétaire a forcé la signature du préavis de départ, chose qui m'arrangeait ; J'ai, à partir de là, subie une situation infernale en colocation avec mon ex-ami. mon départ devenait urgent pour ma survie.

Jai quitté le logement le 14dec, suis revenue recuperer mes dernieres affaires, faire un nettoyage complet des lieux, et rendre les clefs au propriétaire le 31dec, mais ce dernier a refusé de faire un état des lieux avec moi ;

Le préavis expirait donc au 26fev, date à laquelle mon ex ami a quitté l'apartement, le laissant sale...

En fin de compte, mon ancien propriétaire a déduit sur ma caution la part de loyer que mon ex ami n'a pas réglé, et 675euros de peinture pour le fameux couloir! Je n'ai donc récupéré que 500euros!..

Cet homme est d'autre part de mauvaise foi en le sens où il ne m'a jamais adressé l'état des lieux entrant (lequel nétait plus en ma possession, mais celle de mon ex qui était en interdiction de tout contact avec moi car javais porté plainte et mon propriétaire savait tout cela ; quelle histoire me direz vous!!!) Puis par differents courriers il insiste disant que j'ai eu cet état des lieux, et ignore les sujets des factures de septembre : non seulement aucun

remboursement, mais le bouquet final c'est la facture de 675euros!!!

Je pense que cet homme a franchement abusé, profité de la situation ;
j'ai du partir et laisser l'usage de l'apartement à mon ex vu ses comportements violents, ce
dernier insolvable, le propriétaire a alors abusé de l'aspet co-solidaire du bail, de mon
impossibilité de vérifier l'état de l'apartement, ne m'a aucunement avertie pour l'état des lieux
de sortie, pretextant distance av mon ex, abusé trvx